



Département de l'Ain



Plan Local d'Urbanisme



Pièce 6.2.1 : Notice Eau potable

Equipe INITIAL CONSULTANTS

NOTICE EAU POTABLE

Mode de gestion du service :

Après plusieurs années de délégation du service à la société ALTEAU, la ville a repris la **gestion du service de l'eau potable en régie au 1^{er} janvier 2009.**

Périmètre et missions du service :

Le service prend en charge :

- La production d'eau potable ;
- La distribution de l'eau potable sur le territoire de la commune de Belley ;
- La vente en gros d'eau potable aux communes voisines ;
- La gestion des usagers du service ;
- La facturation du service aux usagers ;

Production et ressource :

La ville est alimentée en totalité par le puits de Brens équipé d'une station de pompage (2 pompes immergées dans le puits de 350m³/h à 150mHMT ; fonctionnement en alternance) et situé en rive droite du Rhône. L'eau pompée est désinfectée au chlore gazeux par injection dans la conduite au refoulement des pompes. Cet ouvrage a été réalisé en 1974. Le choix du site de Brens découle de la nécessité de remplacer les anciens captages de Virignin implantés sur le tracé du canal du Rhône et mis en service à la fin des années 1970.

La procédure de définition des périmètres de protection du captage a été finalisée. Les périmètres de protection sont situés sur le territoire de la commune de Brens. Le rapport de l'hydrogéologue de mars 1999 montre que la nappe est de très bonne qualité avec une capacité de production de l'ordre de 800m³/h ou 19200m³/j.

L'arrêté préfectoral du 13/07/2005 autorise la commune de Belley à exploiter le captage de Brens à raison d'un débit maximal de 780m³/h ou 4200m³/j.

Outre la ville de Belley la station de pompage alimente tout ou partie des communes voisines de Magnieu, Marignieu, Peyrieu (secours en étiage estival), Brens, Saint Champ Chatonod et Virignin.

Le territoire de la commune n'est concerné par aucun périmètre de protection de captage d'eau potable destiné à la distribution publique. Aucune zone dédiée à un futur captage public n'a été recensée sur le territoire de la commune. Néanmoins, la commune engagera en 2012 un schéma directeur d'eau potable dont un des objectifs concernera la sécurisation de la ressource actuelle.

Les installations de production et de stockage :

- une station de pompage (350m³/h – 20h/j) ;
- un réservoir semi enterré à Champeillon (1x3000m³ + 2x450m³) pour la distribution du réseau bas service ;
- un réservoir sur tour à Champeillon (1x250m³) pour la distribution du réseau haut service ;
- un réservoir sur tour Sur-Melon (1x400 m³) uniquement utilisé lors des opérations de lavage ou d'entretien du réservoir sur tour à Champeillon ;

Le volume total de stockage utile (4150m³) représente 27h d'autonomie de distribution moyenne en 2011.

A partir de 2012 (voir paragraphe suivant « Evolution, de la production ») le volume de stockage représentera 30h d'autonomie.

Réseau de distribution :

Le réseau est constitué d'environ 95 km de canalisations (en fonte pour plus de 98% du linéaire).

Distribution - Evolution du nombre des abonnés et des volumes vendus :

Le nombre d'abonnés entre 2006 et 2010 a augmenté en moyenne de 3% par an pour atteindre 5250 en 2010.

Dans la même période, le volume vendu aux usagers domestiques et assimilés n'a augmenté que de 1% par an en moyenne. En revanche, les volumes vendus aux industriels gros consommateurs a diminué en moyenne de 6% par an.

Dans l'ensemble, les volumes vendus sont stables depuis 2006 et cette tendance devrait se maintenir pour les années qui viennent.

Evolution de la production :

Le volume produit à l'année est en diminution depuis 2 années (1 600 000m³ en 2009 ; 1 400 000m³ en 2010 ; et 1 300 000m³ en 2011). C'est le fruit de la mise en place d'une politique patrimoniale (renouvellement des réseaux anciens ; renouvellement des branchements plomb de la commune ; mise en conformité des branchements avec mise en place du poste de comptage sur le domaine public ; réduction de la pression dans le réseau ; entretien systématique des accessoires hydrauliques du réseau de distribution) et de la mise en place d'une stratégie de recherche et de réparation des fuites (sectorisation du réseau ; mise en place d'une supervision informatisée ; partenariat avec spécialiste de la recherche de fuites). A partir de 2012, l'objectif de la Ville est de stabiliser la production à 1 200 000m³/an.

A 1 200 000 m³/an (3300m³/j en moyenne), on estime que la nappe n'est exploitée :

- ***qu'à 20% de sa capacité ;***
- ***qu'à 78% de l'autorisation préfectorale ;***

Ces réserves de capacité sont cohérentes avec l'objectif d'augmentation de population du PLU (11 000 habitants contre 10 000 actuellement).

Qualité de l'eau distribuée :

L'eau est de très bonne qualité bactériologique et physico chimique.

Prix de l'eau (y compris assainissement) :

Le prix du m³ d'eau par habitant était de 2.395 € TTC en 2007 (2,569 € TTC en 2011). ***Le prix de l'eau reste en dessous de la moyenne du département*** (2,55 € TTC en 2007 – agence de l'eau) et du bassin Rhône Méditerranée Corse (2,89 € TTC en 2007 – agence de l'eau). ***Il n'a pas augmenté entre 2009 et 2011, hors redevances de l'agence de l'eau.***

Distribution - Etat du réseau

- ***Le rendement du réseau est encore insuffisant.*** En 2010, le rendement net du réseau était de 67% et l'indice linéaire de pertes (ILP) de 13.5m3/km.j ;
- En 2011, ces deux indicateurs seront respectivement voisins de 71% et 11m3/km.j ;
- En 2012 et dans les années qui suivent, ces 2 paramètres doivent se stabiliser à 77% et 8m3/km.j ;
- ***Les valeurs objectifs en 2012 sont jugées satisfaisantes ;*** elles seront vraisemblablement atteintes en poursuivant la stratégie mise en œuvre depuis début 2009 ;

Les améliorations souhaitables identifiées en 2011 :

Un schéma directeur d'eau potable sera engagé par la

commune en 2012. Les principales orientations du schéma concerneront :

- La remise en état des ouvrages de stockage (réfection de l'étanchéité de certaines cuves de stockage ; renouvellement d'accessoires tels échelles, gardes corps, portes, vannes, ...) ;
- Une réflexion sur la nécessité de sécuriser la ressource actuelle (création d'un second puits ; doublement de certaines canalisations, ...) ;
- La sectorisation permanente du réseau de distribution ;
- La réduction de la pression de certains secteurs de distribution à forte pression (7 à 10 bars) ;
- Une réflexion sur l'architecture générale du réseau ;
- La suppression de canalisations sous domaine privé ;
- L'interconnexion avec les communes périphériques ;

Projets d'urbanisation :

Les orientations d'aménagement et de programmation, tels qu'identifiés au PLU nécessiteront l'extension du réseau d'eau potable dans les cas suivants :

- ***Site n°1*** : 250m Fonte DN200 (à implanter sous domaine public) au titre du détournement d'un réseau existant sous zone A à urbaniser ;
- ***Site n°2*** : extension de 200m Fonte DN60 sous voirie publique à créer ;
- ***Site n°3*** : extension de 500m Fonte DN125 sous voirie publique à créer ;
- ***Site n°4*** : extension 30m Fonte DN60 pour la desserte de l'entrée de la zone B ;

- **Site n°11** : extension de 160m Fonte DN125 ;
- **Site n°13** : extension 70m Fonte DN60 pour la desserte de l'entrée de la zone C ;
- **Autres Sites** : secteurs normalement desservis par réseaux existants ;
- **Cublon** : création d'une voirie publique desservant une zone UD ; extension 320m Fonte DN125

Ces extensions ou détournement du réseau de distribution représentent un linéaire total de 1400m. A raison de 140m par an sur la durée du PLU (10 ans), ces travaux représentent un investissement annuel de l'ordre de 35 000€HT qui sera financé sur le budget investissement du service.

Thématique SDAGE « Disponibilité et préservation de la ressource en eau potable » :

Les objectifs du SDAGE à l'horizon 2015 sont déjà atteints pour la commune de Belley à savoir, bien que la ressource en eau soit localisée sur le territoire d'une commune voisine :

- La qualité de l'eau brute est conforme aux exigences de la directive cadre sur l'eau ;
- La ressource actuelle est correctement protégée par une étude hydrogéologique, la définition et la mise en œuvre des périmètres de protection ;

Schémas de fonctionnement du système :

- Production et distribution – Belley ;
- Production et interconnexion avec les autres communes ;

PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE VILLE DE BELLEY - SCHEMA DE PRINCIPE



BELLEY BRENS MAGNIEU MARIGNIEU PEYRIEU ST-CHAMP VIRIGNIN



